



Amiante : Bercy bloqué

Lors du GT du CTPM Amiante du 2 mars, il est vite apparu au vu des premiers échanges entre le Secrétariat Général des ministères économiques et financiers et les fédérations syndicales des Finances sur notre déclaration liminaire unitaire, que le Secrétaire Général adjoint n'était hélas pas disposé à débattre dans un climat constructif en apportant des réponses claires et précises à des situations auxquelles les agents et leurs représentants sont confrontés en terme de reconnaissance de la responsabilité de l'employeur.

Par ailleurs les réponses dilatoires étaient assorties de provocation et d'arrogance, notamment sur la mise en cause des positions des organisations syndicales lors du conflit des retraites.

Les organisations syndicales, ont donc, de manière unanime, décidé de quitter la réunion, face à cette attitude inacceptable sur un dossier qui concerne la santé des agents.

Les Fédérations syndicales des Finances ont déposé sur la table, depuis plus de quinze mois, un grand nombre de propositions concrètes, ont fourni un important travail pour que le Risque Amiante soit éradiqué de manière satisfaisante dans le Ministère. Elles font le constat que cet investissement n'a pas été relayé par l'administration. Bien au contraire, de nombreux dossiers sont en souffrance, ou ont pris du retard du fait de l'absence de prises de décisions de la part du Secrétariat Général.

De manière unitaire les Fédérations syndicales des Finances continueront à mener des actions revendicatives et à proposer de véritables avancées pour les agents,

Elles attendent du Secrétariat Général, dans les plus brefs délais, des réponses à la hauteur des enjeux.